

En 2022, retrouvons-nous !



La Fédération des Parcs, représentée par son Président Michaël Weber, vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Recevez mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle Année 2022. Vœux de santé d'abord, vœux de réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement, a un impact certain sur notre vie quotidienne. Elle modifie le rapport de nos concitoyens au temps, au travail, à la nature, aux loisirs. Notre société change et les Parcs naturels régionaux devront tenir compte de ces changements.

Malgré les enjeux que cela soulève, je veux voir l'intérêt croissant que nos concitoyens portent à nos territoires, réputés pour leur qualité paysagère et environnementale, comme une chance. A nous d'accompagner cette envie croissante de « Parcs ».

En 2022, la Fédération veut poursuivre son action de promotion des territoires, en amplifiant notamment l'offre touristique que nous avons lancée en novembre dernier. Conscients des erreurs du passé, puissions-nous construire des "Destinations Parcs" qui respectent la singularité de nos territoires, transmettre nos valeurs, tout en apportant de la visibilité et de la plus-value aux Parcs. Nous comptons sur vous pour rejoindre les 15 Parcs pionniers qui ont ouvert la voie.

Il s'agira bien entendu pour nous de poursuivre l'accompagnement des parcs qui révisent leur Charte, tout comme les nombreux territoires qui prétendent au label, ou d'intensifier notre action à l'International. Je souhaite également que nous restions une force de proposition dans les grands débats nationaux. En 2021 nous avons obtenu des avancées importantes symbolisées par la dotation biodiversité octroyée par le Secrétaire d'État, Joël Giraud. La loi 3DS arrive dans sa phase finale, et nous faisons le maximum pour obtenir des évolutions qui devraient permettre d'améliorer l'efficacité de nos syndicats mixtes. Nous continuerons à contribuer à la stratégie nationale des aires protégées avec nos partenaires, à participer aux réflexions en cours sur la stratégie nationale biodiversité ou sur l'avenir de nos forêts.

2022 sera aussi l'occasion d'un grand débat national en lien avec les élections présidentielles et législatives. Nous aurons des échanges avec les candidats qui seront rendus publics, comme nous l'avions fait en 2017 et 2012.

Ce sera aussi l'année d'ouverture de nos nouveaux locaux au 27 rue des Petits Hôtels dans le 10ème arrondissement de Paris. Il ne s'agira pas uniquement de nouveaux bureaux pour nos agents et d'un lieu de réunion, là aussi les pratiques ont changé avec le télétravail et la visioconférence. Le nouveau siège de la Fédération doit être un lieu ouvert vers l'extérieur, ouvert au public, un lieu de promotion de nos territoires exceptionnels. C'est un projet ambitieux, mais qui nous offre l'opportunité d'une belle vitrine dans Paris, ce sera un lieu mis aussi à disposition des Parcs pour organiser des conférences, des expositions, ce sera votre lieu : la maison des Parcs.

Ce sera « enfin » l'année du congrès des Parcs en Brière. Nous avons souhaité, avec le Parc, la région et les partenaires de cette belle et grande manifestation, nous donner le maximum de chances de réunir les conditions qui nous permettront d'organiser un congrès comme nous les aimons : intense, créatif et chaleureux.

Alors, et dans tous les sens du terme, en 2022 retrouvons-nous !

Très belle année à tous,

Michaël Weber,

Président de la Fédération des Parcs

